

Manager des risques sûreté et malveillance

RNCP23703 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	344p
Code(s) ROME	K2502, K2503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	25/07/2020

Certificateur(s)

CENTRE NAT DE PREVENTION ET PROTECTION · SIRET : 77565994900066

Centre national de prévention et de protection (CNPP)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Manager des risques sûreté et malveillance Met en oeuvre et pilotage d'un système de management de sûreté et de prévention des actes de malveillance :

- analyse des systèmes de management de la sûreté
- identifier les risques liés à la sûreté
- estimer et chiffrer les impacts du risque sûreté
- concevoir et implémenter le système de management
- optimiser les performances du système de management déployé

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- Capacité à initialiser un système de management de la sûreté et à prévenir les menaces au sein d'organisation
- Capacité à cartographier la vulnérabilité d'une entreprise face à des actes malveillants en fonction de ses activités
- Capacité à déployer et implémenter un système de management de la sûreté
- Capacité à mesurer les impacts, à manager et à surveiller un système de management de la sûreté

Blocs de compétences

RNCP23703BC01 — Initialisation d'un système de management de la sûreté et prévention des menaces au sein d'organisations

LISTE DE COMPÉTENCES

Ensemble des compétences permettant

:

- d'identifier les menaces pesant sur une activité ou une organisation,
- de rechercher et d'intégrer les exigences légales et les contraintes réglementaires liées à des activités d'entreprises,
- d'étudier et analyser les rapports des précédents incidents liés à la sûreté
- de réaliser un diagnostic opérationnel en analysant les dysfonctionnements internes et les systèmes de management
- d'identifier les points de vulnérabilité du système de management et de l'organisation interne

- d'évaluer pour l'entreprise les risques associés au management de la sûreté
- d'estimer les apports possibles d'un système de management de la sûreté

Évaluation par la réalisation d'exposés individuels en réponse à plusieurs questions de synthèse lors de mise en situation d'échanges face à un comité d'experts.

Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre de Manager des risques sûreté et malveillance

RNCP23703BC02 — Cartographie de la vulnérabilité d'une entreprise face à des actes

LISTE DE COMPÉTENCES

Ensemble des compétences permettant

- :
- de réaliser l'étude du marché de l'entreprise, ses types de productions et prestations
 - de définir le positionnement de l'entreprise et d'évaluer son poids économique
 - d'analyser l'organisation interne et la gestion du personnel
 - d'analyser l'historique en matière d'atteintes malveillantes
 - d'analyser l'environnement juridique et les éventuelles contraintes légales ou réglementaires.
 - D'auditer l'organisation, les moyens techniques de sûreté et les moyens déployés pour lutter contre la malveillance en interne et en externe

Évaluation par la mise en situation sur étude de cas : les participants restituent individuellement devant un comité d'experts une cartographie de l'exposition aux risques de sûreté de l'entreprise.

Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre de Manager des risques sûreté et malveillance

RNCP23703BC03 — Déploiement et implémentation d'un système de management de la

LISTE DE COMPÉTENCES

Ensemble des compétences permettant :

- de préparer et déployer un système de management de la sûreté
- de planifier et ordonner des interventions liées au déploiement d'un système de management
- de conduire les phases d'implémentation d'un nouveau système de management de la sûreté,
- de contrôler et vérifier la bonne installation des systèmes de prévention
- de déployer auprès des acteurs et personnels le système de management de la sûreté
- de tester le système de management de la sûreté
- de rédiger les rapports de mise en service du système de management de la sûreté

Évaluation par la mise en situation sur étude de cas : les participants restituent individuellement devant un comité d'experts un programme d'implémentation du système de management de la sûreté de l'organisation cible.

Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre de Manager des risques sûreté et malveillance

RNCP23703BC04 — Mesure d'impacts, management et surveillance d'un système de

LISTE DE COMPÉTENCES

Ensemble des compétences permettant :

- d'auditer les systèmes de management de la sûreté implémenté en entreprise,
- de mesurer et évaluer les impacts des systèmes de management de la sûreté,
- de corriger et améliorer le système de management,
- de préparer et animer les revues de direction
- de formaliser et présenter les recommandations.

Évaluation par la mise en situation sur étude de cas : les participants restituent individuellement devant un comité d'experts un mémoire de recherche sur les possibilités de contrôle d'impacts de systèmes de management des risques de sûreté malveillance.

Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre de Manager des risques sûreté et malveillance

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Sociétés de sécurité privée (surveillance humaine, surveillance électronique, sûreté aéroportuaire et portuaire)
- Services internes des entreprises et des donneurs d'ordre privés et publics (collectivités territoriales, bailleurs sociaux, transporteurs, hôpitaux)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- des directeurs sûreté
- des gérants d'entreprise de sûreté
- des directeurs techniques
- des chefs de service sûreté
- des officiers inspecteurs
- des chefs de projet sûreté
- des experts sûreté

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le Livre VI du code de la sécurité intérieure régit les activités privées de sécurité.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

5 membres dont 1 Président – un professionnel - 3 professionnels dans le domaine de spécialité (50% salarié de la fonction ; 50% dirigeant)- 1 directeur pédagogique du CNPP

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

5 membres dont 1 Président – un professionnel - 3 professionnels dans le domaine de spécialité (50% salarié de la fonction ; 50% dirigeant)- 1 directeur pédagogique du CNPP

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

5 membres dont 1 Président – un professionnel - 3 professionnels dans le domaine de spécialité (50% salarié de la fonction ; 50% dirigeant)- 1 directeur pédagogique du CNPP

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	25/07/2020
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Cette information a été supprimée en application de l'article 17.1 du Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23703/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	18 786 €
Coût moyen par dossier	4 697 €
Durée moyenne	101 h
Période	02/2020 – 06/2020
Reste à charge titulaire	59 %
France compétences	41 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.